

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

HONNEUR ET PATRIE ?

PRIX
de

JOURNAL,

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT

3 palacs par mois

Rue de las Cámaras n. 34.

Almanach Français.

Samedi 21 (1641.) — Mort de Sully, le ministre vertueux et l'ami d'Henri IV. Il mérita par sa sage administration le titre de restaurateur des finances.

NAVIGES EN CHARGE POUR MONTEVIDEO ET BUENOS AYRES.

Au Havre *Cornélie, Médicis*, suit pour Taiti et les îles Marquises.
A Bordeaux, *José, Atlas*.
A Marseille, *Tesé*.

MONTEVIDEO.

20 Décembre, 1844.

Nous avons encore reçu une lettre de plusieurs légionnaires, impatients de voir s'ouvrir l'école promise par le Gouvernement pour l'instruction de leurs enfants. Nous croyons ne pas devoir la reproduire, car nous avons acquis la certitude que le Gouvernement, au milieu de ses graves préoccupations, veille avec sollicitude sur l'exécution de ce projet national. Les modèles d'écriture destinés à cet établissement ont été confiés à un élève de cette ville, et tout nous porte à croire que le commencement de la nouvelle année éclairera la réalisation de cette idée patriotique et humanitaire.

Si la personne qui nous a écrit hier, pour contester l'exactitude des détails publiés dans notre avant dernier numéro, sur l'affaire des embaucheurs, veut bien se faire connaître, nous lui prouverons, jusqu'à l'évidence, combien nous étions bien informés; et si, en échange de son nom, elle veut ceux des individus désignés dans cet article, nous les publierons. Mais, à moins de cela, nous ne dévierons pas de la ligne tracée, en engageant une polémique avec un anonyme qui doit avoir de bonnes raisons pour cacher son nom.

FEUILLETON.

UN RAPPORT DE POLICE SOUS L'EMPIRE.

(Suite.)

Fouché, voulant détruire l'influence de Mme de R... où l'on parlait mal de l'empereur, dit un jour à la duchesse de X..., femme spirituelle et qu'il aurait été fâché de voir compromise :

— Madame, votre mari va régulièrement aux soirées de Mme de R... !

— Oui, quelquefois.

— Dites-lui de s'y observer.

— Comment ! est-ce que

— Je ne vous dis rien ; venez remarquer, madame, que je ne vous dis rien ; je vous engage seulement à avertir votre mari, que j'estime, que j'aime, je vous engage à lui dire de s'observer un peu quand il va chez Mme de R... ; je crois même qu'il ferait mieux de n'y pas aller du tout.

— Ces gens-là sont donc à vous !

— Je ne dis pas cela.

— C'est donc vous qui les aidez à soutenir le luxe inouï de leur maison ?

L'auteur inconnu de la lettre s'est étrangement mépris sur nos intentions. En nous croyant agités de la crainte de voir diminuer la légion par suite des intrigues des embaucheurs ; ce n'est pas là ce qui nous inquiète, nous sommes certains qu'elle sera toujours assez forte pour résister à ses ennemis, et que les quelques hommes fatigués que lui enlèveront les agents salariés d'Orléans n'ôteront rien à sa force morale et à sa résolution salutaire.

Si nous témoignons quelque sollicitude, quelque crainte, c'est sur le sort de ces malheureux qui, lassés par les longueurs du siège, se jettent en désespérés dans les bras de ceux que la cupidité intéresse à leur démoralisation. Ils partent croyant aller demander au travail une existence moins précaire et moins entourée de dangers, et ils ne tardent pas à s'apercevoir qu'ils n'ont fait qu'échanger une position pénible, il est vrai, mais où du moins leur nourriture quotidienne était assurée, contre la plus affreuse misère et l'isolement.

En effet, ne voyons-nous pas chaque jour revenir à nous des hommes qui étaient partis pour Buenos-Ayres et Rio-Grande, et que l'absence de travail et la misère ont chassés de ces deux villes. Mais tous n'ont pas ce bonheur. La facilité qui leur est offerte pour s'éloigner de Montevideo ne se présente pas pour y revenir, et nos malheureux compatriotes gémissent et regrettent la baïonnette qui les défendait et procurait à leur famille les moyens d'existence que leur accorde la patrie.

Naguère encore, n'a-t-on pas mis en usage un moyen ignoble pour tenter le découragement des assiégés, et fomenter la désertion en venant vanter les douceurs de la colonie du Sahy, où plusieurs centaines de nos compatriotes, entraînés par quelques exploiters se disant fouriéristes, ont trouvé la ruine, la misère et l'abandon au lieu de l'organisation du travail et du bien-être que leur promettaient les réformateurs, chez lesquels la part du charlatanisme était trop grande et la bonne-foi trop petite.

Aujourd'hui il est avéré que le désert du Sahy, reve-

nu à sa solitude primitive, n'est qu'un leurre pour tenter de nouvelles victimes, et les ajouter à celles qu'a faites l'absurdité de l'économie phalanstérienne.

Voici à ce sujet ce qu'on lit dans un des journaux les plus répandus de Paris :

« Une société établie à Paris a entrepris de fonder une colonie française sur la presqu'île du Sahy, dans la province de Sainte-Catherine, au Brésil; mais les espérances que cette opération avait fait concevoir ne se sont pas réalisées. Les colons, successivement débarqués au Sahy, n'ont pas tardé à se disperser, et la plupart d'entre eux ont reflué à Rio-Janeiro, où ils sont aujourd'hui à la charge de la société française de bienfaisance. Il importe qu'un tel état de chose soit connu du public, afin de prévenir de nouveaux engagements qui n'aboutiraient qu'à de nouvelles déceptions. Les personnes qui contracteraient de tels engagements sont bien averties qu'elles ne trouveraient en débarquant au Sahy, ni un abri, ni des vivres, ni des moyens quelconques d'existence. »

(Moniteur du 23 août 1844.)

Si nous ne nous trompons, cet article a été écrit sur les rapports de M. Taunay, consul de France à Rio-Janeiro, qui comprenant, lui du moins, les devoirs que lui impose son titre de représentant de la France, s'est ému de voir tant de Français abandonner leur patrie pour venir sur la foi de quelques intrigants mourir de faim sur la terre étrangère.

Avant que ce bienfaisant avis n'eût été publié, plusieurs départs successifs avaient eu lieu; mais les passagers instruits à Rio du sort qui les attendait, sont restés dans cette dernière ville où il y a aujourd'hui un encombrement exorbitant d'ouvriers de tous les états. La plupart sont sans occupations, ceux qui en ont travaillent à un prix qui leur permet à peine de subvenir leurs besoins. Voilà pourtant les points sur lesquels les embaucheurs font transporter ceux qu'ils parviennent à décourager. Que leur importe ! Il y a trop loin pour

figure ouverte et franche, il alla droit au fait.

— Madame, lui dit-il, vous avez reçu du gouvernement un secours qui ne pouvait pas venir plus à propos....

— Comment, monsieur, s'écria Olympe, c'est le gouvernement qui....

— Oui, madame, le gouvernement tient à réparer les malheurs qui, depuis dix ans, pèsent sur beaucoup de familles ; il désire s'attacher les personnes qui, comme vous, ont été ruinées par la révolution.

— Ah ! monsieur, quel de reconnaissance ! S. M. l'Empereur a daigné songer à moi !

— Pas précisément, madame, S. M. est continuellement occupée de si grandes et importantes affaires, qu'il lui serait difficile de tout voir par ses yeux ; mais M. le ministre de la police....

— Ah ! monsieur, le ministre de la police !

— Oui, madame, lui-même, et il ne compte pas borner sa générosité à si peu de chose. M. le ministre sait que vous aimez l'empereur.

— Oui, Monsieur, beaucoup, répondit Olympe.

— Et que vous regardez comme ennemi de la France tous ceux qui conspirent contre lui.

— Sans doute.

— Il n'y a pas, continua l'agent de Fouché, il n'y a pas

entendre leurs plaintes, et la prime qu'ils reçoivent pour chaque victime comense largement le mépris des gens de bien, et étouffe le cri de leur conscience timorée.

Il y a peu de jours on lisait dans les feuilles de Rio-Janeiro la nouvelle de l'arrivée du ministre plénipotentiaire brésilien, M. Pimenta-Buena, dans la capitale du Paraguay où il paraît avoir été reçu avec la plus grande considération par le premier consul Lopez et par le peuple avec des démonstrations les plus flatteuses.

Les résultats de cette mission ne se sont pas fait attendre. Une correspondance du *Nacional* lui écrit de Sainte-Catherine : « Aujourd'hui est passé par cette ville venant de l'Assomption, et se rendant à Rio-Janeiro, le secrétaire de la légation brésilienne au Paraguay : il porte le traité conclu entre les deux pays, et par lequel est reconnue l'indépendance de la République. Que deviennent les machinations présentes et futures de Rosas ? »

« L'employé de la légation, du qu'à Corrientes, se trouvent sous les armes tous les hommes en état de les porter. L'esclavage est aboli, tous ceux qui étaient dans la servitude sont appelés au service.

« Le président de cette province a appris par une voie officielle que les forces républicaines de Rio-Grande aux ordres de Canavarro ont été surprises et déroutes complètement avec perte de 100 hommes tués et de 300 prisonniers. Beaucoup de fuyards se sont présentés à l'armée impériale. Canavarro, n'a échappé qu'avec quarante hommes.

« Le traité entre l'empire et le Paraguay anéantit les espérances insensées du brigand Rosas. Le Brésil a tendu une main amie à la nouvelle République qui est désormais forte de cette alliance, de l'enthousiasme de ses enfants comme aussi de ses liens d'amitié avec la Bolivie, qui la première a reconnu son indépendance et qui lui a envoyé des commissaires qui régissent avec elle sur le même pied que le Brésil. Rosas peut dès aujourd'hui se dispenser d'insérer ignominieusement le Paraguay au nombre de ses provinces. »

DIVISION NAVALE.

(Suite et fin.)

M. le ministre de la marine a reçu le rapport suivant de Mgr. le prince de Joinville :

« Bateau à vapeur le *Pluton*, Mogador, 21 août 1844.

Monsieur le ministre.

« Le 16, les bateaux à vapeur l'*Asmodée*, le *Pluton*, le *Gassendi* et les bricks le *Cassard* et le *Pandour*, vinrent s'embarquer de chaque côté de la langue de sable sur laquelle s'élevaient les forts de la marine, dont je voulais

en France aujourd'hui de conspirateurs proprement dit ; il y a des agitateurs, des brouillons, des fous, et surtout des dupes, qui, trompés par les promesses de l'Angleterre, rêvent le retour de princes émigrés et dont la France ne veut plus. Ces gens-là ne sont pas dangereux pour nous, ils ne sauraient nuire qu'à eux-mêmes, et le gouvernement cherche à les garantir de leur propre folie : pour cela, il faut les connaître.

— Cela est vrai, Monsieur, dit Olympe.

— Aider le gouvernement dans cette recherche, reprit M. Poncel, n'est-ce pas une belle mission, une mission honorable, surtout quand ce gouvernement vous protège et que ses bienfaits vous rendent une opulence perdue !

Olympe baissa les yeux et ne répondit pas : elle avait compris.

M. Poncel se leva, il examina le salon où il se trouvait : il se permit de faire remarquer que les meubles étaient fanés, le tapis vieux, la pendule antique.

— Peut-être, madame, lui dit-il, vous n'avez pas de diamants, peut-être il vous serait encore agréable d'avoir un équipage pareil à celui que vous aviez autrefois ! Tout cela ? une chose honorable, nous venons d'en convenir tout à l'heure, une chose qui sera toujours sacrée : que trois personnes seulement sauront. M. le ministre, vous et

me rendre maître ; leur feu croisé coupait les communications de la ville avec ces forts.

« Sous cette protection, le commandant Hernoux et le capitaine Ed. Bouet conduisirent une colonne de 600 hommes de débarquement. Mais tout avait été déserté à notre approche, et la descente s'opéra sans résistance. Il ne restait plus qu'à achever l'œuvre de destruction que le canon avait commencée la veille.

« Toutes les pièces enclouées, jetées à bas des remparts, les embrasures démolies, les magasins à poudre noyés, enfin trois drapeaux et neuf ou dix canons de bronze enlevés comme trophées, tel a été le résultat de la journée.

« J'ai laissé intact les vastes magasins de la douane, pleins de marchandises de toutes espèces ; il aurait fallu les brûler, et je craignais que le feu ne gagnât trop vite d'immenses approvisionnements de poudre et de bombes répartis dans les casernes des forts.

« Après cette opération, j'ai renvoyé les troupes et les équipages. Nous étions maîtres de l'île, du port ; les batteries de la ville n'étaient plus à craindre ; j'ai considéré notre opération comme terminée.

« Après notre départ, la ville, restée sans défense, a été prise par les Kabyes de l'intérieur, qui y ont mis le feu. Depuis quatre jours, le sac de cette malheureuse ville est complet ; les habitants ont fui dans toutes les directions.

« Dans quelques jours, il ne restera plus de la belle Souerah, que Muley Abderrhaman appelait sa ville chérie, que les murailles criblées de boulets et noircies par le feu.

« La leçon est dure.

« Je ne vous citerai personne, monsieur le ministre ; pour vous indiquer ceux qui ont fait leur devoir avec courage et dévouement, il me faudrait nommer tout le monde. J'appellerai seulement votre attention sur les familles des hommes qui sont morts, sur le sort futur des blessés et aussi sur le bien-être à donner à tous ceux qui, au seul nom de la France, ont accepté avec abnégation le rude devoir de faire garnison sur l'île de Mogador.

(Journal du Havre.)

FRANCE.

15 septembre 1844.

— Le duc de Bordeaux est à Venise, où l'aristocratie est venue lui donner des fêtes. Les voyageurs qui reviennent de cette ville nous communiquent des détails sur la réception que fait l'Autriche à ce prétendant ; détails qui nous paraissent assez peu flatteurs pour la dynastie d'Orléans. Ainsi, les voitures du prince portent les armoiries d'Autriche ; les armoiries d'Autriche se dessinent sur sa gondole ; ce sont des officiers autrichiens, d'un grade élevé, qui président à ces réjouissances. Il ne manque plus que de crier *Vive le roi de France et de Navarre !* Toute la ville est en fête, et si vous arrivez dans la vieille cité, vous êtes tout surpris de ce mouvement qui fait contraste avec l'aspect d'or-

moi. Je n'ai pas besoin de vous dire que M. le ministre et moi ne parlerons jamais, notre inté et vous en répond... Voyez, madame, beaucoup de femmes demandent ce que je vous offre sans pouvoir l'obtenir.

Olympe était sans ressources ; la misère frappait à sa porte. Elle aimait le plaisir, le luxe, la dépense ; sans être vile, elle avait cependant cette légèreté de mœurs, cette facilité de caractère qui conduisent quelque fois insensiblement au déshonneur.

Quand M. Poncel la quitta, elle était pensionnaire de Fouché.

Les promesses de M. Poncel ne se réalisant pas sur-le-champ, Olympe n'eut ni diamants, ni équipage ; on lui fit entendre que d'aussi grandes faveurs avaient besoin d'être méritées par quelque service signalé, et on ne tarda pas à lui fournir l'occasion de montrer son adresse et son dévouement. M. Poncel se menageait avec elle des entretiens secrets ; il lui dit un jour :

— Connaissiez-vous, madame, M. Adolphe de Courcillon ?

— Nullement, monsieur.

— C'est un jeune homme de vingt-cinq ans, qui a mis en mouvement un assez grand nombre de personnes pour se faire radier de la liste des émigrés ; il vient d'arriver à Paris. En Angleterre, où il a vécu deux ans, il y a beaucoup le fier et pendant.

dinaire assez morne de l'ex-reine de l'Adriatique. Vous interrogez le peuple, vous lui demandez pour qui est tout ce bruit, il vous répond : *Per duca di Bordeaux* — « Et le chargé d'affaires de France ? ajoutez-vous, si vous êtes curieux. — Le chargé d'affaires de France est à la campagne. »

Les royalistes de France ont là bas de nombreux représentants ; le clergé envoie aussi des députations ; le duc reçoit tout le monde avec cette affabilité béate dont les Bourbons ont si bien le secret. Il tient table ouverte, et mène un train auquel il ne pourrait suffire avec ses seules ressources.

Quelle est la conclusion que nous devons tirer de ces faits ? C'est que le gouvernement français, depuis quatorze ans, a passé le temps à flatter les gouvernements étrangers, et qu'il a bâti sur le sable. La Russie met ses haines au service de qui voudra les exploiter, et il n'est pas un homme d'état qui ne soit convaincu que la guerre avec l'Angleterre nous amènerait sur les bras, la flotte, d'ailleurs peu redoutable, de la Russie. On sait, enfin, toutes les avances qui ont été faites à nos ambassadeurs à Saint-Petersbourg, si bien que M. de Barante ne veut pas y retourner.

La Prusse est dans les meilleurs termes avec la Russie : elle lui rend ses déserteurs, en même temps qu'elle met sa police à la discrétion du czar, pour persécuter les Polonais. Nous pourrions rappeler le traité du 15 juillet, et la spontanéité avec laquelle elle a signé un acte qui réglait des intérêts ou son intervention ne devait être que très secondaire. L'Angleterre, on sait ce que nous avons fait pour elle ; on sait ce qu'elle vient tout récemment encore de faire contre nous, et pas un homme de bonne foi n'osera nier que ce doive être d'un vaisseau anglais contre un navire de France que partira le premier coup de canon qui troublera la paix. Enfin, l'Autriche donne des fêtes au duc de Bordeaux à Venise, et elle fait ce que l'hospitalité la plus large n'exige pas, à coup sûr.

Le gouvernement français est-il donc à plaider en présence de toutes ces hostilités ? Non, il est à blâmer, car c'est lui qui a voulu flatter l'étranger ; il s'est mis à sa merci, et, dédaigné comme un parvenu, il a baissé la tête au lieu de se glorifier de son origine devant les chancelleries européennes. Dieu sait par quels obséquiosités il a longtemps brigué l'amitié de la Russie. Le premier sacrifice fait à ce désir d'être l'allié de la Russie a été le sacrifice de la Pologne. A la Prusse, on a laissé conclure des traités de commerce, et on lui a abandonné les territoires contestés par la Belgique. A l'Angleterre, on a fait mille sacrifices, dont nous nous épargnons le douloureux récit. A l'Autriche, il fallait aussi offrir un holocauste. On a persécuté les patriotes italiens ; on leur a ôté toute espérance, et M. Thiers nous a plusieurs fois réentendu du haut de la tribune le panégyrique du sage Metternich.

Depuis 1830, nous demandons pardon à l'Europe ; depuis 1830, les événements ; les faits en apparence les rois

— Il va dans le monde ! demanda Olympe.

Très peu ; et voilà ce qui nous inquiète. Un homme répandu, un homme de plaisir, n'est pas dangereux, tandis qu'un autre qu'on ne voit que rarement, qui se renferme, qui s'isole, peut avoir des projets qu'il est prudent de prévenir, des correspondances qu'il faut surveiller. Nous savons que M. de Courcillon n'aime pas le gouvernement et il nous importe d'apprendre, au juste, ce qu'il vient faire à Paris. M. le ministre vous charge de cette mission.

— Moi, Monsieur !

— Oui, Madame, vous.

— Mais, monsieur, puis que je ne connais pas ce monsieur, je ne vois pas comment....

— Voici un coupon de loge pour l'Opéra-comique ; M. de Courcillon a le pareil, il l'a pris ce matin au bureau, il en profitera probablement. Allez y, madame, vous serez seule avec lui, le reste vous regarde.

Olympe obéit : à sept heures elle était dans la loge à l'Opéra-comique. M. de Courcillon n'y était point encore. Mme Ducanta (car elle portait toujours ce nom) était alors dans toute la fleur de sa beauté, elle avait à peine vingt-cinq ans, et son volage époux n'aurait pu la voir sans reconnaître évidemment le bien qu'il avait volontairement

importants nous répondent que l'Europe ne nous a point pardonné.

—On assure que le prince de Joinville, dans une de ses dernières dépêches, demandait l'autorisation de faire une seconde attaque de Tanger et d'y débarquer des troupes, afin de l'occuper. Il a reçu une réponse négative. Il est probable que le jeune amiral avait parlé à ses officiers de la nécessité de cette seconde attaque, et c'est ce qui aura donné lieu au bruit répandu à Gibraltar qu'il se proposait de bombarder cette ville une deuxième fois et de l'occuper.

—M. l'amiral de Mosges est attendu samedi prochain à Paris. On a déjà reçu, au ministère de la marine, un premier rapport sur la position de Haïti. On sait que M. de Mosges a été rappelé, parce qu'il s'est compromis en acceptant provisoirement le protectorat fait à la France par la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue.

—On assure, dit le même journal, que 2 ou 300 prisonniers arabes doivent être dirigés sur Cette. Il est question de les loger dans les forts, et déjà les lieux ont été visités par l'autorité compétente.

—On lit dans la *Sentinelle* de Toulon :

« Il y a quelques jours, M. le préfet maritime s'est rendu à bord des vaisseaux en disponibilité, qu'il a visités avec la plus grande attention.

» On assure que le gouvernement vient de faire l'acquisition des deux bateaux à vapeur *Océan* et *Méditerranée*, qui appartiennent au commerce. Le premier de ces bateaux prendra le nom de *Chacal* et le second celui d'*Antilope*.

» Il est encore question de l'armement des trois vaisseaux le *Souverain*, le *Diadème* et l'*Hercule*; mais cet armement n'aura lieu qu'autant qu'il deviendrait urgent de faire subir de longues réparations aux vaisseaux de la division du Maroc: qu'alors ils remplaceraient.

» Divers objets de matériel, ainsi que des chalans, vont être immédiatement envoyés, à Mogador, pour établir un pont de débarquement.

—On fait des préparatifs pour couronner le grand arc de triomphe de l'Etoile. Ce couronnement consistera en une grande statue, représentant la France placée sur un char attelé à un quadrigé. Autour du char seront placés à pied les génies protecteurs de la nation française.

Tous ces ouvrages seront en bronze et de grandeur colossale. Le modèle en carton va provisoirement être placé sur l'arc de triomphe, afin qu'on puisse juger de l'effet.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

Extrait de la Gazette des Tribunaux.

—Un petit jeune homme, qui déclare avoir 19 ans et dont la figure juvénile lui en ferait à peine donner

soixant et ne paraissait devoir renfermer aucune pensée sérieuse, sa figure naïve et gaie avait encore un air folâtre et mûr, apaisé de l'enfance, rien chez elle qui pût inspirer le moindre soupçon, qui avertit l'homme le plus prudent de se tenir sur ses gardes. Au milieu du premier acte, la porte de la loge s'ouvrit, et M. Adolphe de Courcillon se présenta; il salua poliment la jeune femme, s'assit auprès d'elle, puisque la place était vide, et parut donner toute son attention au spectacle. Olympe ne songeait ni à Gavaudan, ni à Ellevion, qui étaient en scène; ses regards ne quittaient pas M. de Courcillon: le jeune émigré méritait un examen aussi soutenu: il était d'une beauté remarquable, grand, bien fait, le regard doux et fier, et dans les traits de son visage, dans la manière de porter sa tête, Olympe crut voir quelque chose de distingué et de noble qui devait nécessairement, suivant elle, attirer le regard de toutes les femmes; les siens étaient invinciblement attachés sur M. de Courcillon et ne pouvait pas s'en distraire.

—Il faudra bien qu'il me regarde, se dit-elle enfin.

Et elle espérait que ce regard lui serait favorable; mais M. de Courcillon tomba peu à peu dans une rêverie profonde; il cessa de s'occuper du spectacle et de tout ce qui l'entourait. Son esprit était ailleurs, Olympe laissa

quinze, est traduit devant la police correctionnelle sous la prévention de résistance, avec des voies de fait, à un agent de l'autorité dans l'exercice de ses fonctions. Il aurait commis ce délit envers un garde municipal à cheval, dans la botte duquel il tiendrait tout entier avec son chapeau et son parapluie.

—Messieurs, dit le garde municipal, vous avez dû remarquer comme moi, qu'il n'y a rien de rageur comme les roquets. Un gros chien ne vous dira rien, un roquet vous mordra les molets. C'est la même chose parmi les chrétiens, sans comparaison. Ce petit muscadin que vous voyez là, et que je renverserais rien qu'en soufflant dessus, s'est cramponné après mon individu, et s'y est si bien collé, que je n'ai pu lui faire lâcher prise qu'en lui abandonnant un morceau de mon uniforme qu'il a arraché avec ses dents.

M. LE PRÉSIDENT. — Ne vouliez-vous pas l'arrêter et le conduire au poste?

LE TEMOIN. — Certainement... Il avait bu comme un vrai Templier, et il voulait tout casser dans la boutique du marchand de vins. Comme je passais par là, on m'a appelé pour le mettre à la raison, et c'est alors qu'il s'est acharné après ma peau. Est-il rageur ce petit fifrelas. C'est gros comme un cure-dent, mais c'est tout nerfs.

M. LE PRÉSIDENT au prévenu: — Convenez-vous des faits qui vous sont reprochés?

LE PRÉVENU. — Je ne dis ni oui, ni non.... J'étais tellement ahuri par la boisson que je ne m'appartenais plus.... C'est si vrai que le lendemain, en me réveillant sur la planche du violon, je croyais être dans mon lit.... Même que je me disais en me détirant: Surtout! mes matelats sont-ils durs?... Il faudra que je les fasse recarder....

M. LE PRÉSIDENT. — C'est une leçon pour vous.... Vous êtes jeune, ne vous enivrez plus.

LE PRÉVENU. — Je vous en réponds, allez! J'en ai encore une courbature d'avoir couché au violon.

LE GARDE MUNICIPAL. — Il est juste de dire que le prévenu m'a demandé excuse le lendemain, et qu'il m'a remboursé dix francs qu'a coûté le raccommodage de mon uniforme.... Je ne lui en veux pas et je lui donne ma bénédiction.

Le tribunal renvoie le prévenu de la plainte sans dépens.

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 20.

Sainte-Catherine et la Colonia, en 13 jours, brick sarde *Diana*, à ordre, avec 800 aquirès manioc, 320 id. riz 750 id. maïs, 39 barils miel et 40 arobes graisse.

Buenos Ayres, paquebot anglais *Spider*, suit pour Rio-Janeiro le 23.

tomber son éventail, le jeune homme le ramassa, le rendit poliment à sa jolie propriétaire et retomba dans sa rêverie. Les femmes, les jeunes surtout, pensent toujours, quand elles voient un homme triste et mélancolique, que l'amour seul cause sa préoccupation.

—Il arrive de Londres, pensa Olympe, probablement pour mettre ordre à quelques affaires d'intérêt et non pour les niaiseries politiques qui tourmentent M. le ministre; ce qui l'occupe, c'est la maîtresse qu'il a laissée de l'autre côté du détroit et non les intérêts des Bourbons.

Pleine de cette idée, Olympe trouva piquant de distraire de ses pensées d'amour un homme rempli d'une passion profonde, et elle chercha à attirer l'attention de M. de Courcillon, non pour obéir aux ordres de Fouché, mais par coquetterie et peut-être aussi poussé par un sentiment plus tendre. Cependant, la première pièce allait finir, et Olympe n'avait pas obtenu un mot de politesse. A cette époque les femmes affectaient volontiers une sensibilité excessive; la mélancolie était en honneur, jusques-là qu'un poète tragique ayant à peindre dans une de ses pièces une jeune Arabe, la loue, pour se conformer au goût du jour de garder dans son cœur.

L'aimable et doux trésor de la mélancolie.

La mélancolie rendait les nerfs très délicats, et une

Buenos-Ayres, paquebot *Fama* et *Lucitano*, avec 50 passagers.

PARTIE OFFICIELLE.

Le chef politique et de police de la capitale et de son département, pénétré de la nécessité d'organiser autant que possible le corps de portefaix et gens de peine à qui le public confie toute sorte de transports et de commissions, et dont le genre d'occupations requiert dès lors des conditions et des garanties spéciales qui offrent au commerce et aux particuliers la sécurité désirable; devant aussi, avec l'autorisation supérieure, adopter à cet égard les bases que conseille l'intérêt général et qui n'importent aucune acception de personnes ou des responsabilités voulues;

ORDONNE :

ART. 1^{er}. A la préfecture de police sera ouvert un registre où seront inscrits tous les individus voulant exercer le métier de commissionnaires ou portefaix, avec inscription de leurs nom, patrie, âge et domicile.

ART. 2. Pour être inscrit sur ce registre on exigera de ceux qui se présenteront, qu'ils s'organisent en brigades que commandera le chef de leur choix et qui sera composée du nombre de personnes que ce dernier fixera.

ART. 3. Chacun des chefs dont parle l'article antérieur sera responsable des fautes que pourraient commettre envers le public, dans l'exercice de leurs travaux les individus de sa brigade: A cet effet, la police avant de l'admettre en cette qualité exigera de lui des garanties suffisantes.

ART. 4. Tout individu exerçant le métier de commissionnaire ou de portefaix, sera tenu d'avoir un signe ostensible portant le numéro de sa brigade et un livret qui fera foi de l'obtention de ladite charge: ces deux choses seront délivrées à la préfecture d'après les formalités voulues.

ART. 5. Toute personne inscrite est obligée à donner avis à la police du changement de domicile ou de suspension de ses travaux.

ART. 6. L'exercice des deux métiers indiqués est interdit à toute personne qui n'aurait point rempli les conditions exigées dans les articles précédents.

ART. 7. Dans les huit jours de cette première publication seront poursuivis et punis suivant les circonstances et la gravité du délit ceux qui se trouveraient en contre-vention.

ART. 8. Les commissaires de police et les adjoints de quartiers sont chargés de l'exécution de cette ordonnance qui sera publiée dans les journaux pendant six jours.

Montevideo, le 17 décembre 1844.

Juan Francisco RODRIGUEZ.

attaque de nerfs était de très bon goût, puisqu'elle était à la mode. Olympe pouvait donc très convenablement avoir recours à ce moyen pour rompre la glace épaisse qui la séparait de M. de Courcillon; elle poussa un petit cri, ses jolies mains se mirent à trembler, sa figure pâlit; M. de Courcillon fit un mouvement vers elle.

—Qu'avez-vous, madame? lui dit-il.

—Ce n'est rien, monsieur.... la chaleur.... j'ai les nerfs très délicats....

Et elle essayait vainement d'ouvrir son ridicule pour y chercher un flacon de sels, M. de Courcillon se chargea de ce soin.

—Pardonnez-moi, dit-elle, la figure pâle et les yeux languissants, le grand air me remette, je vais me retirer.

M. de Courcillon on pouvait moins faire que d'offrir son bras pour la reconduire jusqu'à sa voiture: la voiture d'Olympe, comme on le pense bien, n'était pas sous le péristyle du théâtre; il pleuvait, M. de Courcillon offrit la sienne, reconduisit Olympe jusque chez elle, la remit dans les mains de sa femme de chambre et demanda la permission de savoir comment Mme Ducantal aurait passé la nuit.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS DIVERS

AVIS.

Les personnes qui auraient des réclamations à élever ou des droits à prétendre sur la propriété de M. Louis Jaillard, adjudant du colonel de la deuxième légion, sont priées de les faire valoir et invitées à se présenter rue de la Colonia, 41, au domicile du propriétaire.

CIDRE, BIÈRE, CHAMPAGNE, MALVOISIE, GRAVE et MEDOC, à vendre chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-Trois, 81.

A VENDRE.

Sur place et avec action sur la clé. Le superbe mobilier de la boutique occupée jadis par le Sr. Joseph Marie Baena No. 141 et 143 rue du 25 mai. Loyer réduit pendant le siège. S'adresser aux syndics de la masse.

Toukenson, Laroche Lucas et Ls. Mathieu rue du 25 mai 298.

AVIS.

Un négociant étranger désire louer une maison à proximité des affaires.

S'adresser à M. Mathieu, rue du 25 de Mai. N.° 298.

AVIS.

Il s'est perdu le 28 novembre dernier, depuis la rue du 25 mai jusqu'à la rue de Buenos-Ayres un volume des "Mystères de Paris" par Eugene Sue. La personne qui pourrait en donner connaissance est priée de vouloir bien s'adresser au bureau du Patriote Français.

A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente-Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

AUX OFFICIERS

De la deuxième Légion de G. N.

Beaucoup d'officiers de la Légion ne possédant ni un local ni les ustensiles convenables pour préparer leurs aliments, se voient dans la nécessité d'avoir recours à des pensions, où l'on exige en plus de leurs rations, une retribution en argent qui s'élève jusqu'à quatre et six piastres.

Aujourd'hui que chacun a épuisé ses ressources, plusieurs de ces officiers ne peuvent supporter cette dépense, ce qui a suggéré au capitaine Cazeau de mettre à exécution un projet qui a reçu l'approbation du colonel et ne peut manquer d'obtenir l'assentiment d'un grand nombre d'officiers.

Le capitaine Cazeau se propose d'ouvrir une pension, où les officiers seront admis sans autre retribution que leurs rations. Ceux de ses camarades qui desireraient profiter de son offre sont priés de se faire inscrire à son domicile, maison de M. Bocciardi, jusqu'au trente décembre, passe ce jour il ne sera pas fait de nouvelles admissions.

Il est inutile de faire ressortir l'avantage que chacun trouvera à cet arrangement, on sait fort bien que ce qui est difficile isolément

devient très facile en communauté, et que beaucoup de Légionnaires qui ne pourraient se suffire avec leurs rations, s'ils étaient seuls, vivent assez bien en se réunissant à plusieurs camarades.

Emile Duclos a l'honneur de prévenir ceux qui voudront l'employer comme interprète du français à l'espagnol ou pour traductions quelconques, pourront s'adresser rue du 18 juillet, N.° 129, également fera les démarches pour demande de passe-ports.

GRANDE OCCASION.

Une collection de livres français et espagnols en bon état et à très bon marché; on vendra ensemble ou séparément les ouvrages suivants :

Dictionnaire français et latin;
id. latin y français, par Noel;
id. français-espagnol et espagnol-français;
id. de lengua castellana, en 2 parties;
id. français, de Boiste,
Manuel du commerce, Bottin;
Leçons de littérature, 2 vol;
Œuvres de Racine, 2 vol;
id. de Voltaire;
Révolution française, en espagnol;
Voyage de Cook, 10 vol;
Compendio de España, en 2 parties;
Histoire de la campagne de Russie, par M. de Segur, 2 vol.
Morfe's School, geografía;
Preceptes de rhétorique, Biblia espagnol;
Venida del Messia, 2 parties;
Teneduria des libros, 2 parties;
Manual de Ganadero, 2 parties;
Diccionario Geografica, de Vosgien;
Compendio del Portugal, 2 parties;
Le Decameron de Boccace, 10 vol;
Faublas, en espagnol, 4 parties;
Grammaire anglaise-française;
Puritano de America, espagnol, 4 parties;
Ordenanza della universidad de Bilbao;
Thomson y Sconfu;
L'amour conjugal, les Cinq Codes français;
Manuel de ensayadoz oro y plata;
Grammaire française, id. latine par Yriarte;
Contes de Voltaire, Historia del papa;
Pio septimo, 2 parties, Effeide latin-français;
Maltide, en Castilla, 4 parties;
Tous ces ouvrages sont reliés, et seront vendus beaucoup au-dessous de leur valeur.
S'adresser au Rédacteur du PATRIOTE.

A LOUER

Les appartemens du premier et magasins intérieurs de la maison Cadillon rue 25 de mai n.° 240 et 248: s'adresser rue Ituzaingo no 30 et 32.

AVIS DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Comme il est d'urgence de compléter les montures de la cavalerie de la garnison, les patriotes sont invités à vouloir bien remettre au magasin général, à celui de la guerre, ou au quartier général, les objets d'armement qu'ils peuvent avoir. Ce service est de la plus grande importance.

A LOUER.

Dans la rue 25 Mai, un appartement complet, propre pour une famille dans la maison N.° 199, ou est le pensionnat de demoiselles. S'adresser pour traiter à M. Labat; dans son magasin même rue, N.° 20.

AVISO.

Chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-trois n. 81, on trouve les articles suivants :

Pommes de terre nouvelles en paniers de 40 livres.
Prunes de Bordeaux en pobans.
Cognac en caisse.
Bière de Havre, en bouteilles.
Cigares d'Allemagne, forme régalia.
Champagne mousseux. 1re qualité.
Madère sec, en bouteilles et en futs.
Malvoisie id. id.
Vieux medoc id.
Vin blanc de Grave, en barriques.
Fruits à l'eau de vie.
Id. au vinaigre.
Sardines "Rodel."
Liqueurs fines et anisette.
Café Martinique.
Papier à Journal.
Id. Florette.
Id. ministre;
Id. à lettre, aux armes et sans armes.
Pointes de Paris, plâtre en barriques, verres à vitres, zinc en feuilles etc., le tout aux prix les plus modérés.

AVIS.

Il a été perdu un trousseau de trois petites clés, tenues dans un petit anneau brisé en argent. La personne qui l'aurait trouvé voudra bien le remettre à l'imprimerie du "National" où il sera donné une gratification.

BISCUITS DE PREMIERE QUALITE.

à 8 piastres.

En vente dans la rue du Cerrito, n. 17 libre du droit établi par la commission.

AVIS INTERESSANT.

A louer, rue de Solis, N.° 24 derrière Saint Francisco, une maison ayant deux étages elle est propre pour une maison de commerce, pour une famille et même pour un consulat.

Vu les circonstances, le propriétaire se contentera d'un modique loyer.

On louera en tout ou en partie, et au besoin on louera des pièces toutes meublées. S'adresser dans la même rue N.° 81.

AVIS AU PUBLIC.

A VENDRE.

Les propriétaires du magasin de comestibles et boissons, situé rue du 18 juillet No. 54 et 56 pres du Lion d'Or, devant partir pour l'Europe, les personnes qui désireraient en faire l'acquisition peuvent s'adresser au dit magasin.

Le Gerant. Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Camaras N. 31.